

L'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec reçoit une subvention de 100 000\$ du MICC pour le développement de formation d'appoint en ligne.

MONTREAL, le 3 juin 2013 – La présidente et directrice générale de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ), Marie-Pierre Caouette, a accueilli avec enthousiasme ce matin l'octroi d'une subvention de 100 000\$ tel qu'annoncé par la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Au bénéfice de la population québécoise, cette subvention permettra d'améliorer l'accès à des services en orthophonie qui respectent de hauts standards de qualité.

«Concrètement, a déclaré Mme Caouette, cette somme permettra de faciliter l'accès à la profession d'orthophoniste pour les candidats formés à l'étranger». Dès l'automne prochain, grâce au développement de formation en ligne, les candidats auront désormais accès en tout temps, de leur pays d'origine, à des cours, des forums de discussions, une bibliothèque virtuelle, des communautés de pratique et du mentorat. Grâce aux différentes fonctionnalités de la plateforme électronique, les candidats pourront compléter plus rapidement la formation d'appoint nécessaire et obtenir un permis régulier, sans restriction de pratique, dès leur arrivée au Québec.

«L'Ordre des orthophonistes et des audiologistes est un pionnier en matière de mobilité de la main-d'œuvre», rappelle sa présidente. Avec la collaboration des réseaux de la santé et de l'éducation, l'OOAQ réalise depuis maintenant 12 ans des missions de recrutement à l'étranger et a développé une expertise, reconnue à travers le Canada, en ce qui concerne l'évaluation des compétences des candidats formés à l'étranger.

Malgré l'augmentation significative du nombre d'orthophonistes au Québec au cours des dernières années, l'arrivée d'orthophonistes formés à l'étranger s'avère toujours de la plus haute importance pour la population. En effet, les orthophonistes du Québec sont caractérisées par un taux de 97% de femmes, dont une sur deux a moins de 35 ans.

Le support du MICC, en ce qui concerne le développement de cours en ligne, encourage l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec à continuer d'innover en matière de formation continue. «La protection du public ne s'arrête pas après l'admission, a insisté Mme Caouette. La recherche et la technologie font des progrès considérables, jour après jour, ce qui oblige les professionnels à développer constamment de nouvelles compétences, et ce, tout au long de leur carrière. L'accès à la formation continue représente un défi de taille, surtout en région. C'est une responsabilité que doivent partager l'État, les employeurs, les ordres et les professionnels, de façon à maintenir l'accès à des services adéquats en quantité, mais aussi en qualité».

En terminant, la présidente a tenu à souligner la qualité du travail de l'équipe de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec et notamment celui de Mesdames Josée Larocque, responsable de la qualité de la pratique et du programme de formation continue et Céline Giroux, responsable de l'admission et du dossier de la mobilité de la main-d'œuvre.

À propos de l'OOAQ

L'Ordre des orthophonistes et audiologistes est un organisme en pleine croissance, dont le nombre de membres doublera au cours de la prochaine décennie, au bénéfice de la population de toutes les régions du Québec. L'OOAQ a pour mission d'assurer la protection du public au regard du domaine d'exercice de ses membres, soit les troubles de la communication. L'Ordre contrôle l'accès aux professions, soutient le développement de la compétence des orthophonistes et des audiologistes et surveille l'exercice professionnel de ses 2 500 membres, dont près de 400 audiologistes et plus de 2 100 orthophonistes exerçant dans le réseau de la santé et des services sociaux, dans le réseau de l'éducation et en pratique privée.

- 30 -

Source : Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec

Renseignements : Marie-Pierre Caouette, M.O.A., Adm.A.,
Orthophoniste et administratrice agréée
Présidente et directrice générale
Téléphone : 514 282-9123 poste 301
Courriel : présidence@ooaq.qc.ca